

ETIQUETAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : L'UIPP INITIE UNE DÉMARCHE UNIQUE AU NIVEAU INTERNATIONAL POUR HARMONISER ET CLARIFIER L'INFORMATION À DESTINATION DES AGRICULTEURS

L'UIPP répond aux besoins des agriculteurs pour améliorer la lisibilité des étiquettes des produits phytosanitaires en éditant un guide d'étiquetage commun. Il s'agit d'une démarche de progrès visant la meilleure information des utilisateurs et la réduction des risques liés à l'usage de produits professionnels.

Plus de 20 textes sont actuellement en vigueur pour encadrer les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires. Tout en étant indispensable pour assurer des conditions d'utilisation sûres, cette succession de réglementations a eu notamment pour conséquence une complexification des messages et une perte de lisibilité des étiquettes pour les agriculteurs.

Face à ce constat, les professionnels de la protection des plantes sont à l'initiative d'une démarche de concertation unique sur le sujet, menée conjointement avec les différents partenaires publics et privés concernés. Le résultat : un guide d'étiquetage à usage professionnel édité par l'UIPP. Ce document regroupe toutes les informations relatives aux éléments apposés ou imprimés sur les emballages des produits (unités commerciales, packs et cartons de regroupement) et précise, avec un code couleur, les informations réglementaires ainsi que plusieurs suggestions organisationnelles.

Pour Julien Durand-Réville, responsable santé à l'UIPP : « Ce guide, unique au niveau international, a été le fruit d'un travail collectif des sociétés adhérentes et a nécessité plusieurs échanges avec des groupes d'agriculteurs testeurs. Les contributions du ministère de l'agriculture, de l'ANSES, de la médecine du travail (MSA) et bien sûr des représentants agricoles ont été prises en compte. Ce travail permettra aux agriculteurs de disposer d'étiquettes construites de la même manière, quelle que soit la marque du produit : format, ordre des informations et rubriques... Pour toujours retrouver la même information au même endroit ».

Cette harmonisation se fera progressivement car elle nécessite une refonte des systèmes d'étiquetage chez les entreprises. Ce travail est également à disposition de toutes les sociétés phytosanitaires non

membres de l'UIPP qui désireraient le suivre, afin d'uniformiser largement et rapidement le contenu des étiquettes françaises.

Pour télécharger ce « Guide d'étiquetage des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel » : <http://www.uipp.org/Ressources/Guide-d-etiquetage-des-produits-phytopharmaceutiques-a-usage-professionnel>

Lien article : <http://www.uipp.org/Actualites/Etiquetage-des-Produits-phytosanitaires-L-UIPP-initie-une-demarche-unique-au-niveau-international-pour-harmoniser-et-clarifier-l-information-a-destination-des-agriculteurs>